

Sommaire

- 03 Introduction
- 05 Programme du mercredi 16 novembre 2016
- 07 Qu'est-ce que « Vallées habitées » ?
- 09 Les vallées de l'Eure en question(s)
- 13 L'atelier de recherche action
- 17 L'appel à projets

VALLÉES HABITÉES

Atelier de recherche-action

L'objet de cette journée du 16 novembre 2016 est de lancer l'atelier « VALLÉES HABITÉES » proposé par le CAUE27 dans le cadre du programme de recherche-action « Paysages, Territoires et Transitions » du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer.

Retenu parmi six autres ateliers pour expérimenter l'application territoriale des transitions énergétique et écologique, le projet « VALLÉES HABITÉES » part du constat, en partie lié à la périurbanisation, d'un désinvestissement de centres-bourgs, d'espaces naturels et agricoles de vallées dans l'Eure.

Les échanges entre élus, professionnels, habitants et chercheurs viseront au cours de ce séminaire, à **penser les conditions d'émergence de projets à même de régénérer une attractivité par la transition énergétique et écologique**:

- faire des centres-bourgs des lieux habités,
- faire des friches d'activités des lieux de production et d'échanges,
- faire des espaces naturels des ressources alimentant des circuits courts, ...

Le CAUE27, les écoles et laboratoires partenaires du programme inviteront élus, professionnels et habitants à candidater à l'appel à projets destiné à comprendre, expérimenter et innover pour reconquérir ces territoires en déprise selon de nouvelles formes économiques et sociales que celle de l'étalement urbain.



Programme du mercredi 16 novembre 2016

Acqueil au Conseil dénartemental de l'Eure

Une recherche action pour des «VALLEES HABITEES » dans l'Eure Sébastien LECORNU, Président du Conseil départemental de l'Eure

Thierry COUDERT, Préfet de l'Eure

Xavier HUBERT, Président du CAUE27

ogh30 Pour reconquérir des territoires en déprise

Bertrand HERVIEU, Sociologue, ancien directeur de recherche au CNRS, ancien inspecteur général de l'agriculture, grand témoin du comité de pilotage local de l'atelier

ohso Pause autour d'un café

tihoo L'appel à projets adressé aux territoires de vallées du département

Sabine GUITEL, Urbaniste, directrice du CAUE27

12hoo Comprendre, expérimenter, innover : l'engagement des écoles

Frédéric SAUNIER, Architecte, maître assistant, ENSA Normandie Anne COMBAUD, Géographe, directrice du département des Sciences

Agronomiques et Animales, Institut Polytechnique LaSalle Beauvais-ESITPA Patrick MOQUAY, Professeur, Délégué scientifique de l'Ecole nationale supérieure

de paysage de Versailles (sous réserve)

12h30 | Déjeuner autour d'un buffet

Intervention de Racul NITRATE agri-clown compagnie Etincelle Rouillasse

14h00

Comprendre, expérimenter, innover : témoignages de porteurs de projets

L'Atelier des Territoires de la vallée de l'Andelle

Jean DUMESNIL ADELÉE, Adjoint au maire de Charleval,

Séverine CATHALA, Chef du service Prévention des Risques et Aménagement du

Territoire, DDTM27

Un Parc Folien au Tilleul Othon

Valérie LEROUGE, Maire du Tilleul-Othon

Franck POUBELLE, Conseiller municipal du Tilleul-Othon

Marie ATINAULT, Chargée de mission Energie, Climat et Territoires à l'ALEC27

Le Potager de Beaumesnil,

Annick BRILL, Présidente, Association 1001 légumes

Frédéric LAMBLIN, Directeur, Association 1001 légumes

La régie de la restauration des deux airelles

Olivier LE BARS, Directeur

aroline PIVAIN, Responsable des projets circuits-courts au pôle Environnement d

département de l'Eure (sous réserve)

Animation

Cyril BLONDEL, Chercheur associé UMR CITERES (CNRS 7324 & Université de Tour

Marie VILOT, Chargée de mission paysage, DREAL Normandie

Sara REUX, Chargée d'étude «littoral et biodiversité», Cerema Normandie Centre

Mise en perspective pour des VALLEES HABITEES

Xavier HUBERT, Président du CAUE27





UN PROJET LAUREAT DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « PAYSAGES, TERRITOIRES ET TRANSITIONS »

territorialisé de recherche-action1 qui s'est construit en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Paysages, Territoires, Transitions » du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, dont seront rappelées ici les principales lignes directrices.

Dans cet appel, le ministère place le paysage comme « un sujet de recherche important » mais dont les mises en politique récentes ont « manqué d'une vision d'ensemble » :

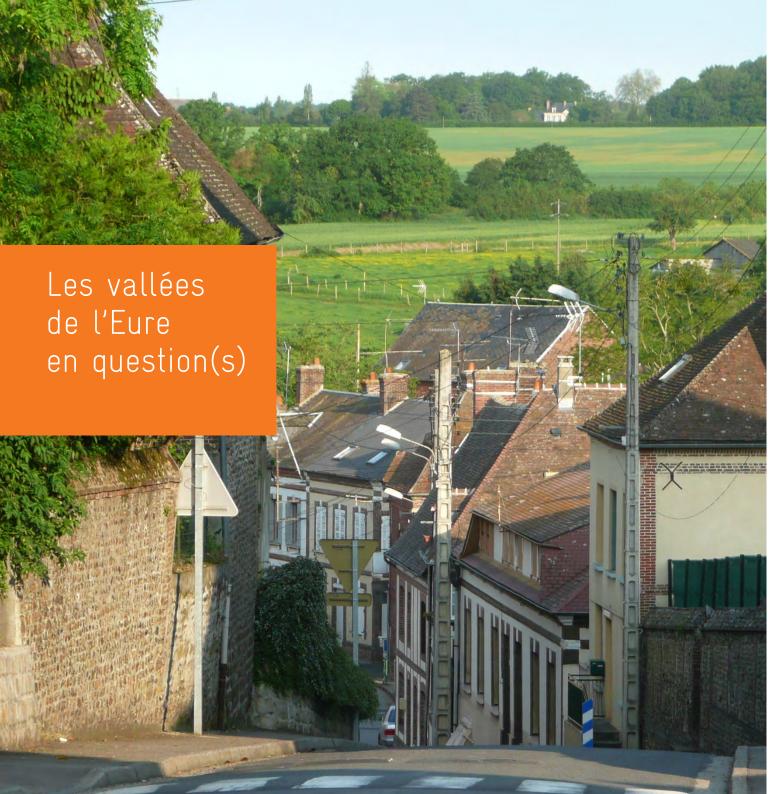
« Faute d'analyse des singularités des espaces (écologiques, sociales, culturelles, etc.) où s'appliquent des normes purement techniques, l'acceptabilité de ces politiques pose souvent problème, alors même que parallèlement émergent dans les territoires des initiatives et expérimentations s'inscrivant dans des transitions (sociales, démocratiques, écologiques, énergétiques, agricoles, économiques, culturelles...) » (AMI, 2015, p.1).

Le projet « vallées habitées » est un **atelier** L'AMI « Paysages, Territoires, Transitions » constitue alors pour le ministère une manière expérimentale de relancer une politique paysagère en France par le biais d'ateliers territorialisés de rechercheaction. Cette démarche vise, à « accompagner les territoires dans les transitions qu'ils connaissent et à venir, en appui des politiques publiques du ministère et en tenant compte de ses nouvelles inflexions stratégiques » (AMI, 2015). Deux ambitions sont particulièrement notables:

- la volonté de « nourrir les réflexions et les questionnements collectifs » par la « confrontation de savoirs diversifiés (scientifiques, institutionnels, politiques, pratiques, sociaux, vernaculaires...) » au centre duquel sont placées des problématiques locales posés par les acteurs des territoires:
- le souhait de voir cette démarche aboutir dans un « renouvellement des questionnements et de l'action territoriale » qui passe tout autant par un travail de « co-définition des enjeux, de dévoilement et de mises en réseaux des expérimentations, initiatives et alternatives » émergentes.

Ainsi, au delà de la thématique centrale de sa nouvelle politique de paysage - les transitions écologiques et énergétiques et la nécessité de renouvellement des politiques publiques qu'elles requièrent - le ministère cherche à impulser par ces ateliers de recherche une « forme de transition démocratique et sociale dans les modes d'agir sur les territoires » (AMI,2015).

¹ Parler de recherche-action, selon Mathilde Girault, c'est "postuler un dépassement des frontieres entre practiciens et chercheurs, dans le sens ou il s'agit d'une démarche de recherches menée pour l'action mais surtout par l'action" (in Les concepts, AMI, 2015).



L'EURE, ENTRE VALLÉES ET PLATEAUX

A l'exception de la vallée de Seine fortement urbanisée et industrielle, les paysages de vallées euroises sont à dominante rurale alignant villes petites et moyennes, bourgs et villages séparés par des espaces agricoles.

La trame urbaine de l'Eure est caractérisée par un maillage dense d'espaces urbains situés en vallée qui polarisait les secteurs agricoles des plateaux voisins. Cette dualité est historique, le territoire eurois s'est structuré à partir d'une opposition plateaux / vallées:

- les plateaux, dépourvus de ressource en eau stable restaient voués à l'agriculture et à la sylviculture,
- les vallées centralisaient l'essentiel du développement urbain, commercial et industriel.

A partir de 1950, les travaux d'adduction d'eau et l'accès à la mobilité facile a rompu, puis inversé, cet équilibre millénaire.

DES ZONES PONCTUELLES DE DÉLAISSEMENT ?

En effet, la périurbanisation, tant résidentielle que commerciale et industrielle, s'exerce depuis préférentiellement sur les plateaux, favorisées par un réseau routier dense et confortable et par un foncier peu coûteux et moins contraint. Elle impacte progressivement le territoires de vallées. S'ils résistent encore, des «poches» d'usure se font néanmoins sentir.



Trois types d'espace

Trois types d'enjeu

Les centres bourgs eurois dans le cercle vicieux de la dévitalisation

Ils polarisent les emplois, commerces et services du quotidien. Ils offrent des équipements structurants pour le territoire alentour. Moins accessibles, correspondant moins aux usages actuels (par exemple confort thermique, distribution, morphologie ...), leurs logements se vident et certains se dégradent. Les habitants ne s'installent plus et d'autres partent.

Les commerces ont du mal à tenir et ferment.

Quelle démarche pour reconquérir les centres-bourgs ?

- décrypter les causes de dévitalisation,
- identifier les logiques d'acteurs, habitants, professionnels, élus,
- repérer les démarches innovantes mises en place sur d'autres territoires,
- mobiliser les parties prenantes,
- expérimenter.

Des friches industrielles délaissées

Les sites industriels sont ponctuels et liés au cours d'eau. Ils prolongent souvent l'urbanisation des bourgs les plus importants

Aujourd'hui, ils sont désertés car :

- trop limités par la configuration du foncier pour leur extension,
- mal desservis par les infrastructures routières contemporaines,
- obsolètes, mal adaptés aux nouveaux usages.
- nécessitent des mises aux normes lourdes à engager.

Que faire des friches ? Quelle(s) affectation(s) possible(s) ?

Regrouper les différents « milieux », culturel, scientifique, associatif et industriel, pour transformer reconvertir et réinvestir l'architecture industrielle?

- créer un réseau d'acteurs locaux impliqués sur le territoire
- raisonner autrement avec des chercheurs et des artistes
- tester de nouvelles pratiques avec les structures existantes porteuses de projets expérimentaux
- comparer les approches et s'adapter au contexte

Des espaces naturels mal protégés et en déprise agricole

Une part considérable de la biodiversité patrimoniale locale se développe dans les milieux naturels de vallée. Mais les politiques publiques de préservation restent encore très fragmentaires. Peu et mal exploités, ces espaces naturels voient leur richesse écologique menacée. Quels leviers actionner pour réintroduire une activité qui garantisse la valeur environnementale de ces milieux naturels?

L'enjeu global est d'engager une nouvelle manière de penser et d'habiter ces lieux et ces paysages, en ménageant ce qu'ils sont et leur environnement sur le long terme.



POUR IMAGINER UN NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT

La recherche-action « Vallées habitées » permet de s'interroger sur l'évolution des paysages et des développements d'un monde rural au prise avec la périurbanisation des grandes agglomérations normandes et de Paris. Elle se fixe comme objet la mobilisation du système d'acteurs local sur la programmation d'actions appropriées et synchronisées, en architecture, en urbanisme, et en agriculture, visant à requalifier l'économie résidentielle et présentielle des bourgs implantés en fond de vallées.

La finalité

Engager les vallées de l'Eure dans une transition leur permettant de stopper le délaissement ou le délabrement, visibles dans de nombreux aspects dont l'habitat, l'activité, les services, le patrimoine et l'environnement.

Questions posées

Dans le cadre d'une approche intégrée, comment identifier et stimuler, dans le système d'acteurs local, les dynamiques à l'œuvre pour mener ces territoires vers des transitions économiques sociales, énergétiques et environnementales ?

Comment dépasser les stratégies de protection, vécus localement comme une contrainte et aujourd'hui impuissantes à maintenir la spécificité des territoires de vallée, par une logique de projet mobilisant les acteurs locaux et structurée à partir des atouts géographiques, environnementaux, énergétiques, économiques, paysagers, urbains et architecturaux locaux?

Des objectifs transversaux

- Mettre fin à la consommation excessive des espaces naturels et agricoles, au profit de l'urbanisation et des activités économiques des bourgs situés sur les plateaux bien desservis de l'Eure
- 2. Relancer des dynamiques urbaines et économiques des fonds de vallées habitées.
- Recycler du foncier déjà urbanisé, en favorisant la reconversion des friches (industrielles et hydrauliques) qui jalonnent les fonds de vallées,
- 4. Réaffecter et densifier l'activité et la résidence en tissus bâtis existants (bourgs et extensions pavillonnaires).



Une équipe mixte

Pour engager et animer la recherche-action :

- un pilote : le CAUE 27
- trois partenaires universitaires : les enseignants-chercheurs et les étudiants des écoles d'architecture de Rouen, d'agriculture de Beauvais et de paysage de Versailles
- des acteurs départementaux associés à la démarche : CD27, DDTM, DREAL, EPFN, CDC, Chambre d'agriculture, CenN, ALEC27, ...
- des professionnels, enseignants, étudiants et chercheurs croiseront leurs regards, leurs réflexions en continu pour varier les angles d'approches territoriales et enrichir les démarches et propositions relatives aux transitions recherchées.

Trois volets en continu

Le premier : l'observation du système territo-

rial et de ses acteurs

Le second : l'expérimentation

Le troisième : l'animation, la valorisation et la diffusion.

Objet de la première année

Année 2016/2017

Lancement d'un appel à projet pour sélectionner 2 à 4 territoires (puis consultation dans la foulée par ces territoires pour retenir 2 à 4 équipes professionnelles)

Investissement des laboratoires associés aux 3 écoles pour :

- observation du système territorial,
- étude des processus de délaissement (pour distinguer notamment les évolutions des vallées par rapport à celles des plateaux),
- reconnaissance des «pépites» germes de développement territorial,
- mobilisation des acteurs territoriaux et institutionnels.
- recherche de références nationales et internationales en matière de reterritorialisation via transition énergétique et écologique.

Les deux années suivantes seront configurées en fonction du résultat des actions menées la première année. Des ateliers et des expérimentations seront mis en œuvre.

L'atelier de recherche-action Vallées Habitées est animée la CAUE27 en partenariat avec les écoles d'agriculture de Beauvais, de paysage de Versailles et d'architecture de Rouen:







L'appel à projets Territoire éligible les vallées habitées de l'Eure Bourgs de l'Eure Périmètre des vallées habitées

ASSOCIER COLLECTIVITES ET PORTEURS DE PROJETS

Objectifs

L'appel s'ad<mark>resse aux collectivités o</mark>u aux porteurs de projets privés appuyés par une collectivité souhaitant s'engager dans un projet triennal innovant de reconquête de fond(s) de vallée. Le CAUE 27 souhaite ainsi amorcer, accélérer, tester, accompagner des projets d'aménagement permettant la transition écologique et énergétique de ces espaces.

Pour faire face au délaissement, les candidats devront répondre aux objectifs transversaux décrits page précédente.

Les lignes directrices

Echelle

L'appel est ouvert aux différentes échelles du projet d'aménagement, de la parcelle jusqu'au grand territoire (supra-communal), en passant par le quartier ou la commune.

Philosophie

Le présent appel vise des projets de reconquête de fond(s) de vallée(s) en cours de réflexion; c'est-a-dire qui témoigne d'une intention d'agir mais qui n'en préfigure pas la forme.

Temporalité

Les projets déposés devront s'articuler avec la temporalité du programme « vallées habités » et notamment son phasage triennal :

- année 1 : observation,
- année 2 : expérimentation,
- année 3: animation, valorisation, diffusion.

Modalité d'action

Les candidats s'engagent à lancer, dès qu'ils seront sélectionnés, des consultations auprès de bureau(x) d'études sur les territoires retenus. Ces consultations devront reprendre l'esprit du projet « vallées habitées », en particulier la volonté de changer la manière dont le développement territorial est conçu et mis en œuvre dans les fonds de vallées.

Une des ambitions principales est de mêler recherche et action pour la reconquête des fonds de vallées euroises. Les projets des BET sectionnées devront donc présentés des équipes mixtes associant professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, mais aussi chercheurs, artistes ... Les candidats sélectionnés s'engagent à accueillir les enseignants-chercheurs et les étudiants des laboratoires de recherche des écoles partenaires (d'architecture de Rouen, d'agriculture de Beauvais et de paysage de Versailles).

Les candidats sélectionnés bénéficieront de l'accompagnement longitudinal et de l'animation territoriale du CAUE 27 pendant les 3 années du programme.

Eligibilité

Sont invités à répondre à cet appel les porteurs de projet suivant :

- les communes, EPCI du département de l'Eure dont au moins tout ou partie du territoire se situe dans une vallée et qui ont un projet (c'est-a-dire qui témoigne d'une intention d'agir mais qui n'en préfigure pas la forme),
- les porteurs de projets privés appuyés par une collectivité.

Financement

Une fois sélectionné, chaque territoire bénéficie d'une contribution financière de la part du CAUE27 destinée à financer en partie (et à hauteur de 20 000 € maximum) la rémunération du bureau d'étude retenu après consultation.

Calendrier

16 novembre 2016

Lancement de l'appel à projets et mise en ligne du dossier

Février 2017

Remise des candidatures

Mars 2017

Sélection des territoires retenus

Avril 2017

Lancement des consultations des bureaux d'études par les territoires sélectionnés

Mai 2017

Remise des offres des bureaux d'études

Juin 2017

Sélection des équipes pour 3 ans

Informations

CAUE27 www.caue27.fr

Sabine GUITEL Urbaniste 02 32 33 15 78 sabine.guitel@caue27.fr

Juliette DESSERT Architecte, paysagiste 02 32 33 53 65 juliette.dessert@caue27.fr

Jean-Marc COUBÉ Paysagiste 02 32 33 42 39 jean-marc.coube@caue27.fr DIRECTION DE LA PUBLICATION : Sabine Guitel - Directrice du CAUE27 DESIGN GRAPHIQUE : Monsieur T - www.hastalavictoria.eu

CREDITS PHOTOGRAPHIQUES : CAUE27 CREDITS TEXTES : Synthèse de la candidature AMI rédigée par Cyril Blondel, Chercheur associé à l'UMR CITERE (CNRS 7324 & Université de Tours)

IMPRIMÉ EN 2016 PAR L'IMPRIMERIE GABEL, DANS LE RESPECT DES NORMES P.E.F.C ET IMPRIM'VERT

